



## Titre de séjour pour enfant malade

Par **Loone23**, le **05/12/2019** à **12:35**

Bonjour, je suis en France ça fait 1 an je suis toujours en situation irrégulière mais j'ai toujours eu la garde de mon neveu qui est très malade depuis le pays et il doit venir en France en décembre il a 7 ans sa mère a fait un AVC et c'est moi qui me suis toujours occupé de lui, mais vu ma situation irrégulière comment faire pour obtenir un titre de séjour maladie ? ce titre de séjour sera juste pour lui parce qu'il est malade oui pour tout les deux parce que j'ai sa garde ? merci

Par **youris**, le **05/12/2019** à **14:27**

bonjour,

il appartient aux parents qui ont l'autorité parentale de se rendre dans un consulat de France pour obtenir un visa pour enfant étranger malade.

en principe, il faut un certificat médical établi par un médecin indiquant qu'il n'y a pas de traitement disponible dans son pays car la France n'a pas vocation à soigner tous les étrangers malades vivants dans leurs pays à moins que vous ayez les moyens d'assurer les frais médicaux de votre neveu.

il existe entre la France et certains pays étrangers des conventions pour la prise en charge des soins médicaux.

comment pouvez-vous avoir la garde de votre neveu qui vit dans son pays et vous qui vivez en France en situation irrégulière ?

avez-vous un document officiel prouvant que vous avez la garde de votre neveu ?

salutations

Par **Loone23**, le **05/12/2019** à **17:11**

Oui j'ai un document qui prouve que j'ai ma charge de mon neveu en effet sa mère qui est ma sœur souffre d'un AVC et lors de ma venue en France je devais venir avec lui mais le document qui me donne le droit parental n'étant pas encore établi j'ai dû le laisser

Par **youris**, le **05/12/2019** à **18:44**

ce qui compte, c'est d'avoir l'autorité parentale par un document officiel (décision d'un juge) et non que vous l'ayez à votre charge qui est une décision d'un conseil de famille.

vous devriez régulariser votre situation avant de faire venir votre neveu

comment allez-vous payer les soins de cet enfant dans votre situation ?